Les problématiques communes à tous

Les discussions sur les lignes du temps ont permis de dresser une **liste de thèmes et de problèmes communs à tous**. Ensuite, par petits groupes, les participants ont eu l'occasion d'approfondir la réflexion sur le thème précis de l'accès à la terre. Dans cette phase de l'atelier, chaque participant devait indiquer, à partir de ses connaissances et expériences, ce qu'il était important de prendre en considération quand on parle d'inégalités de genre en matière d'accès à la terre. Dans quels domaines faut-il agir, quelles sont les causes lointaines ou immédiates, quels sont les effets sur le statut et le rôle de la femme, surtout en milieu rural ?

Les participants ont ensuite dessiné un **mur visuel** (*mind-map*), avec une sorte de noyau ou **cœur** central – inégalité de genre en matière d'accès à la terre – autour duquel toutes les idées et propositions sont venues se greffer. Chaque participant a eu la liberté de créer des branches ou des ramifications, en fonction de l'importance accordée au thème proposé. La lecture du mur visuel a mis en évidence le caractère central de la problématique de l'accès à la terre pour les femmes en milieu rural et l'ampleur des obstacles à surmonter.

Ces **obstacles** sont de plusieurs ordres :

- sociologique et culturel : us et coutumes, système patriarcal, régimes fonciers privilégiant les hommes ;
- juridique et législatif : absence ou non application des lois, dualité lois/coutumes, lois discriminatoires à l'égard des femmes ;
- politique : statut et rôle de la femme, pouvoir de décision dévolu aux hommes ;
- économique : accès difficile aux moyens de production et aux crédits, revenus limités ;
- obstacles liés à l'éducation et la formation, le déficit d'informations sur les droits des femmes, etc.

Fiertés et regrets

Les tendances livrées par le mur visuel ont servi de base de discussion pour la suite de l'atelier. En groupes, les participants ont analysé les thèmes majeurs, portant le débat sur ce qui se fait dans la réalité actuelle en matière de lutte contre les inégalités de genre dans le domaine de l'accès à la terre, les progrès réalisés, ce qu'il y a lieu de faire, ce qu'il est possible d'entreprendre, chacun dans son domaine. Cet exercice a conduit à la formulation de « fiertés » et de « regrets » sur leurs activités passées.

Les lois : il existe de réels progrès dans la volonté de modifier/adopter des lois visant l'amélioration du statut de la femme. Mais on déplore toujours un écart entre les textes de loi et leur application et l'absence de vulgarisation des lois adoptées.

© Dimitra

Les coutumes : on note une plus grande prise en compte du genre par les chefs traditionnels (religieux ou coutumiers) et une plus grande prise de conscience des femmes et des autres membres de la communauté. Mais il y a encore des obstacles à surmonter, notamment la dualité coutume/loi, l'impossibilité/incapacité à remettre en cause les us et coutumes rétrogrades, ou encore l'adaptation insuffisante du concept genre au milieu social et culturel.

L'éducation : on constate un taux de scolarisation des filles plus élevé et une véritable volonté de promouvoir l'alphabétisation et l'éducation en milieu rural. Mais les stéréotypes restent dominants dans l'éducation. Il n'y a pas d'intégration de la dimension genre dans les programmes éducatifs et les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont loin d'être atteints.

Le pouvoir économique et politique : sur ce point les participants ont souligné le développement d'un leadership féminin, une présence plus nette des femmes dans les instances de décision, la participation des femmes dans des réunions ou des formations, et l'existence de structures organisationnelles dirigées par les femmes : local/national et régional. Sans oublier leur engagement dans la création de banques, de mutuelles et de programmes de microfinance. Parmi les regrets exprimés par les participants sur ce point, on peut noter le manque de contrôle des femmes sur les ressources, leur accès limité aux ressources économiques et financières, l'insuffisance de financement des programmes économiques agricoles, l'insuffisance des budgets alloués aux secteurs sensibles (agriculture, genre, santé, éducation) ou encore la faible représentation des femmes.

La prise en compte du genre : un nombre croissant d'études et de travaux de recherche sont consacrés au genre et la problématique est également prise en compte dans les discours et dans des cadres de discussion comme les clubs d'écoute. Grâce au renforcement de leurs capacités, les femmes se font mieux entendre. Mais le concept genre reste mal compris, et, de manière générale, les hommes sont peu engagés dans la défense de la cause des femmes. Des données statistiques fiables et une diffusion plus large des résultats des recherches aideraient certainement au renforcement des capacités et des compétences pour les communautés concernées et les décideurs.